

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II Tabella Festorum Titularium, Diocesis Marianopolitanae — III Le mois de Marie. — IV Marie. — V Les funérailles du premier cardinal canadien. — VI Sainte Anne de Beaupré. — VII Mon petit Jimmie devenu cardinal. — VIII Madame sainte Anne. — IX Sacrée Congrégation des Rites. — X Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Confirmation

Dimanche, le 1er mai.

Cathédrale, à 8 heures.

Mile End, à 4 heures.

Sainte-Marie, à 7.30 heures.

Lundi le 2 mai.

Académie Saint-Louis de Gonzague, à 7.30 heures.

Saint-Edouard, à 10 heures.

Sainte-Brigide, à 3 heures.

Mardi, le 3 mai.

Bonsecours, à 6.30 hrs, confirmation des élèves du Collège de Montréal.

Saint-Joseph, à 3 heures.

Saint-Antoine, à 4.30 heures.

Mercredi, le 4 mai.

Saint-Vincent de Paul, à 3 heures.

Saint-Jean-Baptiste, à 4.30 heures.

Vendredi, le 6 mai.

Saint-Eusèbe, à 10 heures.

Saint-Henri, à 3 heures.

Sainte-Elisabeth, à 4.30 heures.

Samedi, le 7 mai.

Saint-Charles, à 3 heures.

Saint-Gabriel, à 4 heures.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

*Dimanche, le 1 mai, on annonce les exercices du mois de Marie avec les indulgences suivantes : 1^o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge ; — 2^o Indulgence plénière au jour de leur choix en ce mois ou le premier juin, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife ; — et le premier vendredi du mois, le 6 mai, on peut dire la messe *Miserebitur*, voir l'Ordo, p. 5.*

N. B. — Il s'est glissé une erreur dans l'ordo des chœurs aux vêpres de demain. Le verset, à la suite de l'hymne *Tristes*, doit être *Pretiosa* et non *Sancti*. J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — *Dimanche, le 15 mai.* — Fête du titulaire de Saint-Isidore ; solennité de celui de Saint-Hermas. J. S.

TABELLA FESTORUM TITULARIUM

ECCLÉSIAE CATHEDRALIS ET ECCLESiarUM PAROCHIALIUM

DIOECESIS MARIANOPOLITANAE,

cum translationibus perpetuis rite peractis,
juxta Rubricas,

et Kalendarium Provinciale a S. Sede approbatum,
vi Indulti 2 Maii 1892 disposita.

—
(OFFICIEL)
—

§ I



EL est le titre d'un document liturgique, que Mgr l'archevêque de Montréal vient d'approuver et de promulguer pour son diocèse.

Chaque église paroissiale, (sans parler des autres églises et des oratoires publics), a son Ordo particulier, lequel consiste dans le calendrier diocésain, modifié par l'addition des fêtes propres de cette église, telles que sa dédicace (si elle est consacrée) et son titulaire ; de plus, il arrive souvent que ces fêtes elles-mêmes, ou le dernier

jour de leur octave, exigent la translation perpétuelle de quelque office de neuf leçons, lequel doit être fixé au premier jour libre.

Dans l'ancienne province de Québec, ces fixations avaient été faites, et parfois d'une manière un peu défectueuse, d'après le calendrier du pays, tel qu'il était à l'époque où l'on bénissait les nouvelles églises. Les révérendissimes archevêques et évêques de nos trois provinces de Québec, de Montréal et d'Ottawa, ayant soumis au Saint-Siège un projet de calendrier et de supplément commun, qui ne diffère point de l'ancien quant à la substance, la Sacrée-Congrégation des Rites, après l'avoir encore modifié sur certains points, l'a revêtu de la sanction apostolique. En conséquence, cette même Congrégation a permis, de refaire l'Ordo particulier des églises paroissiales, en prenant pour base le nouveau calendrier provincial. Le tableau que nous annonçons aujourd'hui renferme le calendrier propre des paroisses du diocèse de Montréal.

§ II

A cette occasion, il pourra être utile de rappeler brièvement les lois liturgiques qui règlent l'Ordo des églises particulières.

1o Le titulaire d'une église ou d'un oratoire public est son nom chrétien, désigné lors de la bénédiction de la première pierre, et imposé quand il est béni ou consacré. Le Pape est parrain des cathédrales du monde entier ; les évêques remplissent la même fonction pour les églises de leur diocèse ; toutefois le vocable d'une église, quand il a été désigné valablement, ne peut plus être changé sans la permission du Saint-Siège.

2o On peut choisir les diverses fêtes des Anges, des Saints, de la Bienheureuse Vierge Marie et de Notre-Seigneur, ou même du Saint-Esprit et de la Très Sainte-Trinité (1) ; mais l'élection serait nulle, si elle avait pour objet les saints de l'Ancien Testament, les bienheureux non canonisés, les saints et les fêtes qui ne se trouvent pas, soit dans le Calendrier général, soit dans le Propre diocésain (2), soit du moins dans le Martyrologe (3).

(1) Saint Pierre aux Liens, Conversion de saint Paul ; — Nativité, Présentation de Marie ; — Epiphanie, Sacré-Cœur de Jésus, etc.

(2) Sainte Geneviève, saint Roch, etc., sont dans notre supplément provincial.

(3) Saint Hermas, sainte Julie, saint Hubert, saint Constant, etc., ne se trouvent que dans le Martyrologe.

3o La fête du titulaire se célèbre toujours sous le rite double de 1re classe : et elle a son octave, à moins qu'elle ne tombe à une époque de l'année où ces sortes d'octaves ne sont pas admises : savoir, depuis le 17 décembre jusqu'au 6 janvier, depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, depuis la vigile de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité.

4o Il arrive parfois que le saint titulaire est inscrit au calendrier avec un ou plusieurs compagnons. En ce cas, si la fête commune est du rite *simple, nihil fit de sociis* : — si elle est *semi-double* ou *double-mineure*, les compagnons du Titulaire sont transférés sous le rite *semi-double* au premier jour libre ; si elle est d'un rite plus élevé, la fixation se fait de la même manière, mais avec le même rite (4).

5o Lorsque le titulaire ou le dernier jour de son octave déplace à perpétuité une fête double ou semi-double, celle-ci est également transférée au premier jour libre, et conserve son rite (5).

6o La Sacrée-Congrégation des Rites a concédé en général à tous les évêques la pleine autorité de faire ces diverses fixations *juxta Rubricas* ; et conséquemment, quand l'ordonnance épiscopale adopte sur quelque point douteux une opinion probable, on doit en pratique s'y conformer dans le diocèse, bien que la question au point de vue scientifique demeure controversée.

7o Le jour ainsi assigné devient *dies quasi propria*, et n'admet point de fête transférée accidentellement, quel qu'en soit le rite (6)

(8) Tant qu'une église paroissiale n'existe pas encore, ou n'existe plus, le titulaire n'a aucun droit liturgique, et le clergé doit se conformer à l'Ordo diocésain.

(4) A Saint-Placide, (5 octobre), *nihil de sociis* ; — à Saint-Janvier, (19 septembre), à Saint-Eustache (20 septembre) la fête des compagnons est semi-double : — à Saint-Philippe, (1 mai), S. Jacques transféré au 14 conserve le rite double de 2me classe.

(5) Ainsi, à Saint-Hermas, Saint-Grégoire de Nazianze (9 mai) est déplacé par le titulaire, et Saint-Ubalde (16 mai) par son octave.

(6) Cette année 1898, à Sainte-Monique, le 14 mai ayant été assigné *tanquam dies fixa* à Saint-François Hieronymo, le Patronage de Saint-Joseph devra être différé au premier jour libre, c'est-à-dire au 23 mai.

§ III

Le Tableau des Titulaires a été imprimé, d'abord sur une grande feuille, dont un exemplaire encadré devra être affiché dans la sacristie des églises paroissiales du diocèse, ensuite sous la forme d'une brochure, dont un exemplaire sera conservé dans les archives de chaque paroisse.

De plus, les diverses églises, (à l'exception de celles dont le titulaire est double de 1re classe avec octave dans le bréviaire ou dans le supplément provincial), ont besoin chaque année d'un supplément à l'Ordo commun ; ce travail pourrait servir de matière à une discussion intéressante et utile entre les prêtres du voisinage ; et, en tout cas, il doit être révisé par une personne bien compétente en ces sortes de questions.

NOTA. — On trouvera à l'archevêché des exemplaires de la feuille (25 cents), et de la brochure (25 cents).

LE MOIS DE MARIE



M'EST à Rome, au centre même de l'Eglise, qu'un Père Jésuite, nommé le Père Lalomia, a eu l'heureuse inspiration d'établir le Mois de Marie pour les enfants et les jeunes gens de la Congrégation de la Sainte-Vierge. C'était au milieu du siècle dernier, il y a un peu plus de cent ans. De Rome, cette excellente dévotion se répandit promptement dans le monde entier. En l'année 1815, le saint pape Pie VII l'approuva solennellement.

Pour encourager les fidèles à faire le Mois de Marie, Pie VII accorda à tous ceux qui honoreront particulièrement la Sainte Vierge pendant ce mois, trois cent jours d'indulgences. Il accorda, en outre, indulgence plénière à ceux qui communieraient pieusement, au moins une fois, en l'honneur de la Sainte Vierge, dans le courant du mois. On peut garder ces indulgences pour soi ou bien les appliquer aux pauvres âmes du purgatoire.

C'est surtout depuis trente ou quarante ans que le mois de Marie a été fêté avec le plus de zèle et d'entrain. Aujourd'hui il n'y a pas un pays au monde où les fidèles ne célèbrent avec amour le mois de la bonne Vierge.

N'est-il pas bien consolant de prendre sa part à cet immense

concert de prières et de louanges qui, de tous les coins de la terre, s'élève ainsi jusqu'au trône de la Reine des Cieux, chacun des jours du mois de mai ?

L'aurore du beau mois consacré particulièrement à Marie nous invite, en effet, à chanter un hymne de joie, comme l'aurore de la saison printanière invite les oiseaux des champs à faire entendre leurs gazouillements harmonieux.

Je vous salue, ô Marie, *fleur des champs, lis de la vallée*, lis sans tache qui, éclairé par le Soleil de justice, avez grandi sous ses feux, et, arrosé des eaux de la sagesse, avez eu de merveilleux accroissements.

Je vous salue, Marie, *rose mystique*, qui réjouissez la terre de votre céleste éclat, dont la vue console ceux qui pleurent, dont le doux parfum ranime ceux qui chancellent.

Je vous salue, ô Marie, *jardin fermé*, dans lequel le Seigneur a planté les fleurs précieuses qui ornent l'Eglise et le paradis, *fontaine scellée*, d'où a jailli l'Amour infini et éternel.

Je vous salue, Marie, *douce colombe*, qui avez donné au monde le rameau d'olivier, le Prince de la paix.

Je vous salue, Marie, noble *tige de Jessé*, pour qui s'est réalisée cette parole de l'Evangile : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

Je vous salue, Vierge incomparable, *Mère du bel amour*, gloire de l'humanité, reine de l'univers et délices de la cour céleste.

MARIE



ECOUTEZ l'histoire de Marie.

Elle s'appelait Marie, comme la Vierge Immaculée; Elle était jeune, douce et bonne.

Elle avait le cœur ouvert à toutes les belles et grandes choses. Son regard ne montait qu'à Dieu, ne descendait que vers les pauvres.

Or, cet hiver-là, il y avait bien des pauvres dans la bourgade vendéenne.

Et ces pauvres étaient dans une misère bien noire.

Il y avait une famille, en particulier, qui se trouvait dans une détresse épouvantable.

Faute d'argent, pour payer le loyer, elle avait été chassée par le propriétaire.

Elle avait été jetée à la rue.

Et pour se cacher aux yeux du monde, et pour chercher un refuge tel quel, elle était allée dans un chemin creux et s'était blottie à l'abri d'une haie.

Et il pleuvait à torrent sur les meubles des misérables.

Et l'homme, la femme et les enfants grelottaient sous la pluie et le vent.

Et ils n'avaient pas un sou pour s'acheter du pain.

Et ils attendaient et la neige et la mort.

* * *

Or, il advint que Marie passa dans ce chemin creux.

Devant cette grande misère, son cœur se fendit.

Elle se mit à pleurer toutes les larmes de ses yeux.

Et elle dit aux pauvres : « Venez avec moi ! »

Dans le voisinage de sa maison, elle leur trouva un abri.

Des restes de sa table, elle leur donna à manger.

Et elle sauva de la mort tous ces pauvres corps.

* * *

Mais elle fit encore plus : elle sauva les âmes.

Au mari, à la femme, aux petits enfants, elle donna des habits propres, et elle leur apprit le chemin de l'église.

Et il y avait un enfant qui s'appelait Jacquet.

Il avait onze ans : l'âge de faire sa première communion.

Et il ne savait pas un mot de catéchisme.

Encore quelques mois, et M. le curé le refuserait à son examen.

Alors Marie eut grande piété de cette âme.

Et elle se dit : « Je lui ferai la classe.

« Puisqu'on ne lui apprend pas le catéchisme à l'école, je lui ferai, chaque jour, une leçon de catéchisme »

Et le petit Jacquet aimait bien sa maîtresse.

Et en peu de temps, il fit beaucoup de progrès.

Il fut reçu à l'examen de catéchisme et admis à faire sa première communion.

Et quand le grand jour fut venu, ce fut une grande fête dans la maison du pauvre.

Ce fut une bien grande fête dans le cœur de Marie.

* * *

N-i-e, *nie*, mon histoire est finie !

Et il faut maintenant que j'en tire la morale.

C'est qu'il y a beaucoup de mamans et de jeunes filles qui pourraient faire comme Marie.

C'est qu'il y a beaucoup de jeunes gens qui pourraient faire *idem*.

A Paris et dans les grandes villes, on voit déjà beaucoup de ces *anges* de l'enfance.

On devrait en voir aussi beaucoup dans nos campagnes.

Et il y a dans l'Évangile une bien douce parole :

« Celui qui reçoit en mon nom l'un de ces petits enfants, c'est moi-même qu'il reçoit ! »

Il y a bien de quoi se rejouir dans cette parole du Sauveur Jésus.

LES FUNERAILLES

Du premier cardinal canadien

(De la Semaine religieuse de Québec)

JAMAIS le pays n'a été témoin d'une solennité funèbre aussi imposante que les obsèques du vénéré Cardinal Archevêque de Québec.

Durant les huit jours qu'a duré l'exposition de ses restes mortels un flot incessant de fidèles et d'étrangers a passé devant cette vénérable dépouille, contemplant pour la dernière fois, dans le calme de la mort, la figure auguste du bien-aimé Pontife qui si souvent leur était apparue dans la splendeur des fêtes religieuses. Et ces foules pressées, mais silencieuses et recueillies, ce n'était pas une vaine curiosité qui les attirait à l'archevêché de toutes les parties de la ville et des environs. A les voir s'agenouiller, s'absorber dans la prière, faire toucher avec foi leurs chapelets aux mains inanimées du Pasteur, on sentait que des enfants venaient payer à leur Père le tribut

de la piété, de la confiance et de la reconnaissance filiale, leur démarche avait tous les caractères d'un pèlerinage.

Et dans cette chapelle ardente, tout était propre à les toucher, à les intéresser, à les édifier. De quelle royale magnificence ceux qui avaient partagé avec lui le fardeau de l'autorité n'ont-ils pas entouré la dépouille du Prince de l'Eglise ? Quelles intentions délicates de l'amour le plus intelligent et le plus dévoué pour mettre en relief sa mémoire vénéré ! Les décorations de l'intérieur : inscriptions éloquentes et touchantes, armoiries drapées de voiles funèbres et ombragées de saules pleureurs, pavillons en berne, annonçaient à tout venant le deuil immense qui avait visité l'Eglise de Québec. Les inscriptions du vestibule, légende en style épigraphique, gravée en lettres d'or sur des banderolles rouges, racontaient aux passants les épisodes variés d'une carrière remarquable, depuis les origines jusqu'aux solennités du cardinalat. De riches tentures encadraient la porte et drapaient l'entrée de la chapelle ardente. A l'intérieur, quel éclat dans les tentures armoriées du plafond, dans celles des murs, tout émaillées de touchants et artistiques « bouquets spirituels, » hommages des communautés religieuses de l'archidiocèse ! Une douce lumière éclairant les traits de l'illustre défunt et tous les détails de cette pompe mortuaire, l'attitude grave et recueillie des porte-bannière et des militaires montant tour à tour la garde auprès du lit funèbre, voilà en quelques mots les éléments de cette scène vraiment inoubliable.

Lundi, à 3 heures, le cortège funéraire se mit en marche, parcourant en sens inverse, et dans des circonstances tout opposées, la même voie parcourue par le cortège triomphal le jour de l'élévation de Son Eminence aux honneurs de la pourpre. La voiture et les chevaux de gala, aux pompons rouges, était remplacées par un char funèbre vraiment monumental traîné par six chevaux caparaçonnés de noir, dont chaque paire était conduite par un écuyer en habit de deuil.

Tous les ordres de la société religieuse et civile étaient représentés dans la procession. Le Cardinal Archevêque de Baltimore présidait la cérémonie, précédé de plus de vingt Archevêque et Evêques de toutes les parties du Dominion, depuis le Grand Lac des Esclaves jusqu'à la Métropole des Provinces Maritimes, et de plusieurs Evêques des Etats voisins. Six prélats tenaient les cordons et des phalanges innombrables de prêtres séculiers et de religieux aux costumes les plus variés marchaient en chantant les versets du *Miserere*. Les fanfares alternaient par des airs funèbres, et les cloches des églises

ses, même celles de l'église anglicane, dominaient le tout de leurs notes plaintives. Les somptueuses décorations, les inscriptions choisies avec un rare discernement, qui ornaient les édifices publics et les résidences privées, le silence respectueux de ces milliers de spectateurs bordant le parcours de la procession, tout cela redisait bien haut les sentiments de regret profond, de vénération et d'amour, qui accompagnaient à sa dernière demeure la dépouille mortelle du Cardinal Archevêque de Québec.

La basilique, toute tendue de noir, de blanc et de violet, depuis la voute jusqu'aux sommets des piliers, et ornée dans tout son pourtour de draperies portant inscriptions, offrait un coup d'œil des plus imposants. Rien d'expressif comme les textes des Saints Livres choisis avec tant d'intelligence et s'adaptant si merveilleusement à toutes les phases de la carrière de l'illustre défunt. En face du trône de Son Eminence, revêtu de noir et portant une couronne d'immortelles, se dressait un trône drapé de violet et surmonté d'un dais d'or aux armes de Cardinal Gibbons. L'office des morts fut récité et chanté par le clergé.

La messe de sépulture fut chantée le lendemain, mardi matin, par Sa Grandeur Mgr Bégin, devenu par droit de succession, Archevêque de Québec. On y chanta, avec beaucoup d'effet, du plain chant harmonisé.

L'oraison funèbre, prononcée par Sa Grandeur Mgr Labrecque, Evêque de Chicoutimi, rappela à l'auditoire les grandes choses que l'illustre mort avait accomplies durant sa vie remarquable pour Dieu, l'Eglise et la patrie. Cet éloquent panégyrique est une des plus belles pages de notre littérature nationale. Nos lecteurs pourront en juger par eux-mêmes en le lisant.

Puis le moment des adieux éternels est venu. Cinq archevêques, sous la présidence du Cardinal Gibbons, font couronne autour du catafalque, et chantent successivement avec le chœur, les prières de l'absoute. Puis, le cercueil est descendu dans le caveau du sanctuaire. C'est là que dormira son éternel sommeil, à côté de tant de saints pontifes, le successeur des Laval et des Plessis ; c'est là qu'il attend en paix la résurrection des morts. Mais son âme jouira plus tôt, sinon déjà, du bonheur éternel. Du haut du ciel elle s'intéressera au salut de ses ouailles, elle intercèdera pour que, au dernier avènement du Fils de l'homme, le troupeau ne soit pas séparé du Pasteur qui l'a si fidèlement et si tendrement aimé.

SAINTE ANNE DE BEAUPRE

Travaux à la basilique



CHAQUE année, lorsque, au retour de la belle saison, les pèlerins viennent à Sainte-Anne faire leurs prières à leur chère mère, ils ont toujours à constater quelque nouvel embellissement. Depuis quelque temps surtout, le mobilier du Sanctuaire s'est singulièrement enrichi. Tour à tour, l'ancien plancher a été remplacé par un magnifique pavement en marbre, de nouveaux bancs ont pris la place des vieux, le splendide piédestal en onyx a succédé au piédestal de bois, des stalles bien travaillées ont été posées dans le chœur à l'usage des membres du clergé, des orgues de premier ordre sont venues rehausser l'éclat des cérémonies religieuses. Chaque année donc a apporté son contingent spécial, pour rendre la Basilique de plus en plus digne de la majesté du Dieu qui y réside, et de la grande Sainte que l'on y honore.

Cette année, comme les précédentes, les pèlerins trouveront quelque chose de nouveau à admirer. Je dis « à admirer, » car de l'avis de tous les connaisseurs, la pièce qui vient d'être déposée dans le Sanctuaire est un véritable chef-d'œuvre.

Cette pièce est une *sainte table* en marbre magnifiquement sculpté, œuvre d'art tout-à-fait unique en son genre. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans les détails. Cette œuvre magistrale mérite d'être étudiée à loisir et décrite de même. Nous dirons seulement que nous l'avons fait photographier par la maison Livernois. Dans notre prochain numéro nous en mettrons toutes les parties sous les yeux de nos lecteurs.

D'ailleurs, ce n'est pas le seul travail exécuté pendant la saison d'hiver. *Les deux autels latéraux*, dits du « Sacré-Cœur » et de « Notre-Dame du Perpétuel-Secours, » ont subi une transformation complète, tout à leur avantage. C'est l'œuvre de M. Tardivel, de Québec. Il a su dégager les décorations, autrefois quelque peu trop sombres, de ces deux autels. Tout, maintenant, y est parfaitement distinct. L'œil peut contempler à son aise les magnifiques médaillons où sont peints différents sujets et scènes se rapportant à la dévotion au Sacré-Cœur et à la Très Sainte Vierge.

MON PETIT JIMMIE

Devenu cardinal ! !

SON Eminence le cardinal Gibbons, de passage à Montréal pour aller rendre les derniers devoirs au regretté Prince de l'Eglise, Mgr Taschereau, dont les funérailles splendides ont eu lieu à Québec la semaine dernière, a bien voulu honorer de sa présence l'église de Saint-Patrice, où il a prêché, et la cathédrale, où il a présidé le salut du Très Saint-Sacrement et donné aux fidèles sa bénédiction épiscopale.

A l'occasion de cette visite, nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant un joli trait, emprunté de la *Semaine d'Evreux*.

Il y a quelque quarante ans, on voyait chez un grainetier de la Nouvelle-Orléans, un garçonnet malingre et chétif, d'apparence tranquille et modeste, occupé à étiqueter des sacs de toile gonflés de blé.

Le patron et les autres employés appelaient l'enfant du gracieux diminutif de Jimmie — James en anglais ; — c'était le second enfant d'une famille irlandaise très besogneuse, que ses parents avaient été obligés de retirer brusquement de l'école primaire pour lui faire gagner quelque argent.

Jimmie grandissait à étiqueter ses sacs de blé, quand un jour, son air sérieux et paisible attira l'attention d'un ami de son patron, le P. Duffo, missionnaire.

— Jimmie, quel âge as-tu ?

— Dix-huit ans, mon père.

— Que fais-tu ici ?

— Vous le voyez, je tache de gagner un peu de pain pour ma famille, en étiquetant tout ce blé.

— Tu ne pourrais mieux faire, mon enfant, que de venir en aide à tes parents, mais tu pourrais peut-être y arriver autrement. Vas-tu à l'école ?

— Et le temps ?

— Que fais-tu de tes soirées ?

Hélas ! Jimmie n'avait pas songé qu'il en pût faire quelque chose ; mais, à partir de cet entretien, il alla continuer chez

le P. Duffo ses premières études, dont les éléments étaient déjà fort oubliés. Et il arriva ?...

Il arriva que Jimmie, d'abord *self made man*, puis *boachelor of art*, puis prêtre, puis évêque, puis archevêque, devint le cardinal Gibbons, l'un des prélats américains qui exercent la plus grande influence, notamment sur les classes ouvrières, qui sont très fières, à juste titre, de cet homme remarquable sorti de leurs rangs.

Le prince de l'Eglise a conservé les allures calmes de l'ancien petit colleur d'étiquettes ; par goût, il n'aime pas les tumultueux meetings, mais sa haute sagesse le détermine à ne laisser aucune question pendante et à les résoudre toutes, dès le début, par un pas en avant vers le progrès humanitaire.

Il y a quelques années, un vieillard se présenta aux portes du congrès de Baltimore, et, les larmes aux yeux, demandait à voir son petit employé.

— Vous demandez à voir le cardinal Gibbons ? lui dit-on.

— Appelez-le cardinal Gibbons, tant que vous voudrez, s'écria le vieux grainetier, pour moi, c'est toujours *mon Jimmie* !

L'Eminence arriva, sauta au cou du vieillard, et tous deux ensemble pleurèrent d'émotion et de joie.

MADAME SAINCTE ANNE

Un nouveau livre

SOUS le titre de : *Les trois Légendes de Madame Sainte Anne*, c'est-à-dire : *La Légende hagiographique, la Légende historique, la Légende iconographique*—un ouvrage vient de s'achever qui ose appeler aujourd'hui sur lui-même l'attention du public.

Le titre, un peu archaïque, a l'intention d'indiquer le genre de l'ouvrage, lequel est avant tout une étude archéologique.

La première partie, ou le premier livre, établit d'abord la valeur des traditions primitives en ce qui regarde sainte Anne, puis elle les reprend et les raconte elle-même à son tour, après tant d'autres. Elle le fait *simplement*, sans rien emprunter à l'imagination — pas même à celle d'autrui—et en se bornant

aux interprétations ou aux commentaires *discrets* des Pères de l'Eglise et des écrivains les plus sérieux. Après quoi, elle passe en revue les écrits divers : Vies ou légendes, panégyriques, hymnes sacrées et poèmes de toute nature, qui ont été, depuis dix-huit siècles, consacrés à la sainte.

Le deuxième livre raconte la naissance et le développement de la dévotion à sainte Anne d'abord en Orient, et ensuite en Occident depuis la translation de ses reliques en Provence, aux premiers siècles, jusqu'à la merveilleuse et bien-aimée Sainte-Anne de Beaupré. Ici encore, les *on dit*, les suppositions sont sévèrement proscrites, et rien ne s'affirme qui ne soit appuyé sur des documents historiques—documents d'ailleurs soigneusement indiqués dans les notes.

Le troisième livre, qui pourrait s'intituler le « Musée de Sainte Anne », décrit avec détails ou signale simplement, selon le cas, à peu près deux mille œuvres d'art, où la sainte nous apparaît, soit en rôle principal, soit en rôle secondaire. A la fin, des tableaux par genres : peinture, sculpture, mosaïque, miniature, gravures, verrerie, orfèverie, tapisseries, etc., ajoutent les détails utiles qui n'ont pu trouver place dans le texte.

Tout l'ouvrage compte un millier de pages en manuscrit, et nous avouons que ses proportions nous effraient nous-même. Si nous y insérons les cinq ou six cents gravures qui lui sont destinées (entre parenthèse, des gravures toutes prises des œuvres de maîtres et toutes relatives à sainte Anne), il faudrait pour cette publication ou un grand volume in-folio, ou trois in-octavo grand format.

Nous ne sommes pas assez riche, — et nous dirions pas assez naïf — pour nous aventurer seul en pareille entreprise.

Que faire ? Détruire l'œuvre, — l'œuvre de dix ou douze ans — ou bien la scinder, n'y prendre par-ci par-là que quelques pages ou quelques chapitres et faire ce qu'on appelle un *résumé* ?

En notre pays, si le nombre est assez grand, Dieu merci et quoi qu'on en dise, de ceux qui s'occupent des choses de l'esprit, le nombre est assez restreint au contraire — il nous fait peine de le constater — de ceux qui attachent un réel intérêt aux œuvres nationales ; mais ceux-là mêmes, si clairsemés qu'ils soient, les vraies *patriotes*, il nous plairait de les consulter, et ces lignes n'ont pas, en somme, d'autre but.

On a jugé ou préjugé de ce livre par quelques *malheureux* extraits qui en ont paru ici ou là, et l'on a dit — peu importe sur quel ton et avec quelle intention — que c'était un ouvrage « savant ». Cela n'est pas, en vérité, mais supposé que cela fût, n'y a-t-il pas place en ce pays « franc » pour un ouvrage « savant ? » Hélas, pauvre science que la nôtre, et qui rougit d'elle-même à côté de certains livres bien autrement travaillés et fouillés, et qu'un nombreux public, au moins ailleurs, accueille cependant de bonne grâce !

En second lieu, supposé — ce que nous admettons volontiers — que la publication de tout l'ouvrage soit une tentative téméraire, presque *un attentat*, la publication d'une partie, la première, et telle qu'elle est dans nos manuscrits, c'est-à-dire quelque peu étendue, serait-elle, elle aussi, une entreprise vouée par avance à l'insuccès, condamnable et ridicule ?

Nous ne saurions le croire encore, en dépit des maussades avertissements, — dont le passé nous a généreusement gratifié.

Nous oserions donc, malgré tout, proposer à titre d'essai, et comme s'il s'agissait d'un autre, l'impression d'un premier volume, formé de cette première partie de notre ouvrage, soit de la *Vie de Sainte Anne*. Le volume pourrait avoir 500 pages grand in-octavo, ou un peu plus, contenir environ 150 gravures (toutes très choisies et très fines, pour le dire en passant), et se vendre : en librairie \$1.50, aux souscripteurs \$1.00. Est-ce trop, et à ce prix, ferons-nous même nos frais ? nos frais principaux ?

Peu importe.

Ce dix-neuvième siècle nôtre va bientôt finir ; il nous a semblé que, pour notre part à nous, un enfant de la Nouvelle-France et un pèlerin de Sainte-Anne de Beaupré, coutumier du fait dès longtemps, nous devons le clore en notre nom et au nom du pays, par un « Hommage à sainte Anne. » Était-ce trop de présomption que de vouloir, en venant aux pieds de la Sainte, entraîner avec nous tous les nôtres, et lui offrir avec eux un souvenir de ce siècle finissant ?

Peut-être l'écrivain ressemble-t-il à l'enfant qui, après s'être amusé à courir gaiement dans les herbes, s' imagine que, en suivant son caprice, il s'est acquitté d'un devoir.

Quoi qu'il en soit, il est bon pour l'écrivain comme pour l'enfant de se trouver des amis, des protecteurs et des frères.

Et qui sait, d'ailleurs, si quelque part en cette terre du Nouveau-Monde, telle personne qui doit à sainte Anne de la reconnaissance, ne voudra pas lui payer sa dette en venant au secours de son pauvre panégyriste ? Dieu le veuille et la bonne sainte aussi !

Et ceci n'étant à d'autre fin que d'annoncer notre livre, de demander conseil et d'avertir incidemment de notre indigence, qu'il suffise de ce peu de lignes. Seulement, comme dernier mot, prions nos compatriotes de se souvenir de nous à telle ou telle de leurs heures perdues, et de nous honorer d'une parole d'encouragement, ou d'un avis, ou même d'un secours matériel, sans lequel, hélas, encore une fois ! nous, pas plus que personne, ne pouvons rien faire.

Adresse :

LE PÈRE PAUL CHARLAND

Dominican Monastery

Lewiston, Maine.

Sacrée Congrégation des Rites

La Sacrée Congrégation des Rites vient de faire publier, par l'imprimerie de la Propagande, le premier volume de la collection authentique de ses décrets, destinée à remplacer et à compléter l'ancienne collection de Gardellini, désormais épuisée. Le premier volume de la nouvelle collection soigneusement préparée par une commission spéciale, ne comprend pas moins de 2,162 décrets, depuis l'année 1588 jusqu'à la fin de 1705.

ORDO DES FIDÈLES

(La fête du Patronage de S. Joseph est remise au 14 mai.)

Dimanche, le 1. — Fête des apôtres SS. Philippe et Jacques (le Mineur), 2e classe, Introit *Glamaverunt*, mémoire du dim. (3e) préface des apôtres.—Aux vêpres ant. *Domine ostende*, psaumes du commun des apôtres, hymne *Tristes*, verset. *Pretiosa*, au *Magnificat*, ant. *Si manseritis*; mémoire de S. Athanase (du 2) *O Doctor... beate Athanasi*, v. *Amavil*, et du 3e dim. après Pâques Amen, v. *Mane*.

J. S.